

SAMATA
FONDS DE DOTATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ – EXERCICE 2023

1. ACTIVITÉ DU FONDS

Fonctionnement interne

Outre de nombreux contacts téléphoniques et électroniques informels, le conseil d'administration a tenu trois réunions, les 6 mars, 29 mai et 20 novembre 2023.

Rapports avec les tiers

Un dialogue régulier se poursuit avec Carol Mann. L'association FemAid/WomenInWar, dont elle est fondatrice et présidente, agit comme intermédiaire pour contribuer à financer, notamment, des actions en République démocratique du Congo.

Le dialogue avec l'association Femmes de papier, dont le siège se trouve à Saint-Gaudens (31), s'est également poursuivi.

Le contact établi avec l'association ActionAid France – Peuples solidaires a débouché sur un financement en soutien à des actions pour les droits des femmes au Guatemala et en Espagne (ouvrières agricoles).

2. ACTIONS FINANCÉES OU SOUTENUES

Dans la continuité des exercices précédents, afin de faire face à d'éventuelles dépenses de travaux pour les biens immobiliers appartenant à la dotation, il est toujours apparu nécessaire en 2023 de limiter les engagements de soutiens à moyen ou long terme octroyés dans le cadre de la réalisation de l'objet social. Toutefois, le conseil d'administration considère que les disponibilités cumulées permettent d'apporter ponctuellement des soutiens ciblés.

L'excédent d'exploitation, qui demeure proportionnellement important, est ainsi légèrement inférieur à celui dégagé durant les exercices précédents.

FemAid – Soutien d'actions au Sud-Kivu (République démocratique du Congo)

À Bukavu, dans le Sud-Kivu, région rurale isolée à l'est de la République démocratique du Congo, des infirmières ont créé une association, AFIA-FEV (Association des femmes infirmières pour aider les femmes et les enfants violés et vivant avec le VIH/sida), pour accompagner des personnes directement affectées par les conflits qui sévissent depuis des années dans cette zone riche en ressources minières. Le travail d'AFIA-FEV est relayé en France par l'association FemAid/WomenInWar (<https://femaid.netlify.app/> et <https://womeninwar.org/wordpress/>).

À la demande d'AFIA-FEV et de FemAid, Samata soutient désormais un enseignement de défense personnelle (self-défense) face aux agressions visant les jeunes filles scolarisées, de six à dix-huit ans. Ces cours sont ainsi présentés par les associations impliquées :

L'objectif est d'intervenir en amont contre la violence faite aux femmes par des cours de self-défense pour les victimes potentielles afin de leur donner une confiance en elles et une capacité minimum de se défendre contre toute attaque.

Bénéficiaires : 600 filles en âge scolaire avec possibilité d'augmenter le nombre de bénéficiaires.

Lieu : Bukavu, capitale du Sud-Kivu, une des villes les plus violentes de la RDC. Le viol des femmes, même des enfants, y est endémique. Cette ville est (pour cause) le lieu où est située la clinique de Panzi du Dr Mukwege. C'est ici que nous avons choisi de mettre en place notre projet. L'ayant assuré pour un quartier de la ville, nous voudrions le pérenniser dans deux communes, Kadutu et Ibanda, dans la même ville, dans l'espoir de l'étendre à la région entière.

En 2023, Samata a contribué à la réalisation de ce projet par un soutien de 6 000 euros, éventuellement renouvelable en fonction des résultats obtenus mais sans engagement sur un cycle de plusieurs années, comme cela avait été précédemment le cas pour d'autres projets en RDC.

Femmes de papier

Créée en 2005 par un groupe de femmes du Comminges, l'association Femmes de papier (<https://www.femmesdepapier31.org/>) s'est donnée comme objectif premier la lutte contre l'isolement des femmes en milieu rural et les violences conjugales et domestiques.

Au sein de la fédération nationale Solidarité Femmes, Femmes de papier assure l'accueil de proximité indispensable sur le large territoire du Comminges. L'association mène aussi un travail de prévention et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et sur le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La première convention liant Samata et Femmes de papier couvrait les années 2018 à 2020. Après une évaluation commune menée au second semestre 2020, Samata et Femmes de papier ont renouvelé cette convention pour les années 2021 à 2023.

Souhaitant soutenir des actions de terrain à proximité de son siège social, Samata a ainsi versé en 2023 à Femmes de papier une contribution financière d'un montant annuel de 4 000 euros pour son fonctionnement courant, indépendamment de tout projet spécifique.

Par ailleurs, afin de contribuer à pérenniser l'action de l'association, Samata met à la disposition de Femmes de papier un local, pour un loyer modique. Samata verse également à Femmes de papier un soutien mensuel pour alléger ses frais de fonctionnement.

ActionAid France – Soutien du syndicat Sitradomsa au Guatemala

Depuis sa création en 1984, ActionAid France (www.actionaid.fr) mise sur la défense des droits économiques, sociaux et culturels – tels que définis dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté par les Nations Unies en 1966 – en agissant aux côtés et non à la place des femmes et des hommes qui se mobilisent pour leurs droits, en France et dans le monde.

Ses principaux domaines d'intervention sont la dignité au travail – salaires et conditions de travail décentes, sécurité, protection sociale et liberté syndicale pour tou-te-s – ; le respect des droits des femmes dans toutes les situations de travail et la lutte contre les stéréotypes de genre (<https://www.actionaid.fr/nos-actions/droits-des-femmes>) ; la souveraineté alimentaire – défense de l'agriculture familiale et paysanne, lutte contre les accaparements de terres, soutien à la transition agroécologique... – ; la pression sur les entreprises pour qu'elles assument leur responsabilité sociale et cessent de violer les droits humains.

Dans le cadre du projet « De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail », cofinancé par l'Agence française de développement (AFD), ActionAid a établi un partenariat avec le syndicat Sitradomsa, créé en 2011 au Guatemala pour défendre les droits des employées de maison et faire reconnaître la dignité du travail domestique (<https://www.actionaid.fr/nos-actions/droits-des-femmes/les-travailleuses-domestiques-se-mobilisent-en-amerique-latine>).

ActionAid présente ainsi les actions menées :

Le syndicat s'est beaucoup impliqué ces derniers temps dans le soutien aux membres privées de revenus par la crise sanitaire et sociale. Mais il poursuit aussi deux objectifs : la ratification par le Guatemala de la Convention n° 189 de l'Organisation internationale du travail, qui permettrait aux travailleuses domestiques d'obtenir à peu près les mêmes droits que des salarié·e·s classiques (repos hebdomadaire, salaire minimum, protection sociale...), et celle de la Convention n° 190, qui impose aux États signataires de prévenir et sanctionner les violences et le harcèlement au travail.

Le syndicat a été très impliqué dans l'organisation du Congrès des travailleuses domestiques d'Amérique du Sud qui s'est tenu au Chili, permettant aux militantes de différents pays de s'entraider, de s'échanger des informations et des contacts et d'interpeller les pouvoirs publics.

Enfin, le Sitradomsa mène les actions plus classiquement attendues d'un syndicat : organisation de formations, manifestations publiques, soutien juridique, etc.

En 2023, Samata a versé un soutien ponctuel de 2 000 euros à ActionAid France pour contribuer au fonctionnement et aux actions du syndicat Sitradomsa au Guatemala.

ActionAid France – Soutien aux saisonnières agricoles de Huelva (Espagne)

(Les éléments qui suivent sont extraits de documents d'information interne fournis par ActionAid.)

Dans la région andalouse de Huelva, au sud-ouest de l'Espagne, la production de fraises s'est beaucoup développée. C'est de cette région que viennent la plupart des fraises consommées en Europe entre le mois de février et le mois de juin. Or la cueillette de la fraise reste totalement manuelle, ce qui fait de la main-d'œuvre un élément majeur du coût de production.

Le secteur emploie près de 100 000 personnes pendant la saison – essentiellement des femmes. Certaines d'entre elles sont espagnoles et travaillent, majoritairement, dans les unités de conditionnement. La plupart des autres postes sont occupés par des femmes recrutées directement en Europe de l'Est et au Maroc dans le cadre de « contrats d'origine » conclus entre gouvernements, qui organisent une « immigration choisie » mais temporaire, et par des personnes sans titre de séjour, venues d'Amérique Latine ou, plus fréquemment, d'Afrique subsaharienne.

Leurs conditions de travail – salaires très faibles, absence de sécurité sociale, camps d'hébergement insalubres... – font l'objet de dénonciations publiques depuis le début des années 2000, mais la disparité de leurs situations administratives, la barrière de la langue et le chantage à l'emploi ont longtemps empêché les saisonnières de s'organiser collectivement.

Constitué en 2018, le collectif des Journalières en lutte (*Jornaleras de Huelva en lucha*) dénonce les abus – notamment sur la page <https://www.facebook.com/jornalerasenlucha/> –, informe de leurs droits les travailleuses, recueille les plaintes, alerte l'inspection du travail, réclame l'application de la loi et des accords existants et vise à parvenir à en négocier de meilleurs.

En 2023, Samata a versé à ActionAid France un soutien ponctuel de 2 000 euros pour contribuer spécifiquement au fonctionnement et au travail de ce collectif.

3. PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DES REDISTRIBUTIONS

- Association FemAid, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 33, rue Guy-Môquet à Malakoff (92240) ;
- Association Femmes de papier, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 51, rue du Pradet à Saint-Gaudens (31800).
- Association ActionAid France – Peuples solidaires, régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, dont le siège social est sis 47, avenue Pasteur à Montreuil (93100).

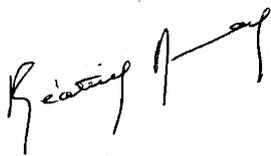
4. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le fonds de dotation n'ayant pas fait appel à la générosité du public au cours de l'exercice 2023, le compte annuel d'emploi des ressources n'est pas présenté.

5. LIBÉRALITÉS REÇUES

Aucun don manuel n'a été reçu durant l'exercice.

À Blajan, le 11 février 2024



Béatrice Drumare
présidente



Vincent Ozanam
secrétaire